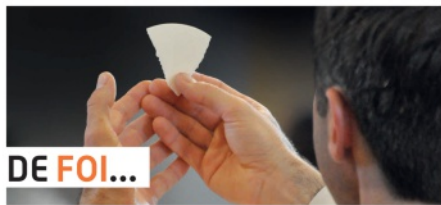


## À PROPOS DU DENIER DE L'ÉGLISE

Un message à transmettre :

### ON PRÉFÈRE VOUS PARLER



### MAIS ON DOIT AUSSI VOUS PARLER D'ARGENT.

SEUL VOTRE DON FAIT VIVRE L'ÉGLISE



WWW.CATHOLIQUE-NANCY.FR

Telle a été l'annonce de la campagne 2017 du Denier de l'Église, pour notre diocèse.

Cet appel a été inséré dans le bulletin de mars 2017.

Tout d'abord, **merci** à tous les distributeurs du bulletin *Carré Vivant* qui contribuent à relayer cet appel à tous les paroissiens en le déposant, avec le numéro de mars, dans nos quelque 7 000 boîtes aux lettres. Dans chaque paroisse, un correspondant comme moi, souvent accompagné par 2 autres personnes, participe aux 2 réunions annuelles : mise en place du lancement de la campagne et résultat de la collecte en cours. Mais **c'est l'affaire de tous** de mobiliser les énergies pour obtenir de meilleurs résultats.

Des questions

que vous pourriez vous poser :

1. Quelles sont les ressources du diocèse ?  
Voir ci-contre.
2. Combien de personnes peuvent vivre et agir grâce au denier de notre diocèse ?  
93 prêtres en activité,  
83 prêtres en retraite,  
45 laïcs salariés,  
4 séminaristes.

Pour les questions suivantes, voir les solutions en fin d'article :

3. Combien coûte l'impression d'un dépliant du Denier ?
4. Quel est l'âge moyen d'un donateur au Denier de l'Église en France ?

Il est bon de se souvenir :

Comme vous le savez déjà, l'Église ne perçoit aucune subvention et elle n'est pas riche, comme on l'entend parfois.

Si elle possède encore des églises (celles construites après 1905), c'est pour elle, une charge qui la conduit souvent, et avec regret, à s'en séparer, faute de ne pas pouvoir subvenir aux dépenses d'entretien.

Autrefois, la dîme

La dîme, une obligation légale faite à chacun : « *Toute dîme de la terre, soit des récoltes de la terre, soit du fruit des arbres, appartient à l'Éternel; c'est une chose consacrée à l'Éternel* ». (Lev 27, 30-32). Elle devient la ressource des Lévites, qui assurent le service du Temple. On pourrait dire actuellement que c'est la part qui revient à l'Église pour payer les serviteurs de Dieu.

**Les Israélites devaient donc légalement donner plus de 10 % (entre 10 et 13 % selon les estimations) de leur revenu, sans compter les dons volontaires !**

Dans le Nouveau Testament, en revanche, il n'est nulle part mentionné que le paiement de la dîme est une obligation légale. Chacun est cependant exhorté à donner selon son cœur :

« *Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part chez lui ce qu'il pourra, selon sa prospérité* » (1Co 4,6).

On passe donc d'une obligation légale à un devoir moral.

### LES CINQ GRANDES RESSOURCES DE L'ÉGLISE



**Le Denier de l'Église** : la principale ressource de l'Église diocésaine

Elle permet aux prêtres et animateurs laïcs salariés du diocèse de vivre et d'agir.



**La quête** : elle est vitale pour votre paroisse

Elle contribue aux frais de fonctionnement comme le chauffage, l'électricité et les différentes activités paroissiales.



**Le casuel** : à l'occasion des grands moments de la vie catholiques

C'est l'offrande faite à l'occasion d'un mariage ou de funérailles. À l'exception de l'honoraire de messe, elle est partagée entre la paroisse et le diocèse.



**Les offrandes de messe** : une intention de prière et un geste de partage

C'est l'offrande destinée aux prêtres pour la célébration d'une messe à une intention particulière : pour un défunt, un malade, des noces d'or, un nouveau baptisé...



**Les legs** : pour soutenir l'Église de demain

L'Église est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie totalement exonérés de droits de mutation. Ces ressources sont consacrées à préparer l'avenir de l'Église, notamment en rénovant les bâtiments.

Réponses :

#### • Question 3



Soit : 0,06 €

Les frais de la campagne du Denier sont de l'ordre de 3% de la collecte, alors que la plupart des organismes qui font appel aux dons atteignent des niveaux de frais de 10% et plus.

#### • Question 4

L'âge moyen est : 72 ans

Les jeunes générations auront à cœur de faire baisser cette moyenne. Il faut leur faire confiance !

Documents et informations fournis par notre diocèse en mars 2017.

Jean-Pierre BRUSON